

La position claire et inébranlable de l'épiscopat américain contre le HHS Mandate

Author : Rédaction RC

Categories : [Americatho](#), [Episcopat](#), [Obamacare vs. catholiques](#), [Points non négociables](#), [politique et doctrine sociale](#), [Rapports Église/État ; Laïcité](#)

Date : 15 mars 2012



Hier, 14 mars, la commission administrative de la **Conférence épiscopale** des États-Unis a rendu publique une [déclaration](#) intitulée **United for Religious Freedom** (unis pour la liberté religieuse), qui constitue la synthèse de la position catholique sur le **HHS Mandate** du gouvernement Obama. **Bill Donohue**, président de la **Catholic League**, a fait paraître immédiatement un communiqué saluant la fermeté de la **Conférence**. En voici la traduction.



La déclaration **United for Religious Freedom** est l'exposé le plus net de la pensée catholique contemporaine sur la liberté religieuse en Amérique. Rien n'y est laissé de côté.

Elle traite directement du mandat du ministère [fédéral] de la Santé [**HHS**] qui cherche à obliger les institutions catholiques à but non lucratif, à couvrir des services qu'elle juge inacceptables pour ses polices d'assurance. Ne mâchant pas ses mots, la déclaration stipule que le décret du **HHS** est « *injuste et illégal* ».

Elle déboulonne beaucoup de mythes de toute cette affaire : il ne s'agit pas de contraception, il ne s'agit pas que des droits religieux catholiques ; il ne s'agit pas pour l'Église catholique d'imposer sa volonté aux autres. Ce qui est en cause, c'est la tentative du gouvernement

fédéral de nous imposer son programme. Il ne s'agit pas d'une opposition à une couverture santé universelle (l'Église est depuis longtemps le champion de ce droit). Il ne s'agit pas de choisir un camp politique. Ce qui est en cause, c'est la liberté religieuse.

Plus important encore, la déclaration argumente sur le fait que le décret du **HHS** tente de créer trois classes dans les droits des citoyens : en définissant les droits religieux comme ne pouvant s'appliquer qu'à ceux qui travaillent pour des institutions religieuses qui emploient ou servent essentiellement des personnes de leur propre foi, le gouvernement **Obama** a relégué à un statut de deuxième classe ceux qui travaillent dans des institutions religieuses qui servent tout le monde. Ceux qui ne sont pas des employeurs religieux mais qui toutefois rejettent pour des raisons religieuses le financement de plans d'assurance immoraux, se retrouvent dans une troisième classe de citoyens.

La bonne nouvelle, c'est que les évêques ne reculent pas : aucun compromis possible quand il s'agit de nos droits constitutionnels, des droits qui viennent de Dieu, comme l'affirme la déclaration, et non du gouvernement. Cela réchauffe le cœur de lire que « *l'ampleur sans précédent de cette dernière menace ne fait que renforcer notre résolution* » à faire ce qu'il est juste de faire. Les évêques peuvent être assurés du soutien sans réserve de la **Catholic League**.